



EDITO

JANVIER 2011

2011 : INDIGNATION ET REVOLTE !

Le livre de STEPHANE HESSEL, 94 ans, ancien résistant « Indignez-vous » fait un tabac dans les librairies (400 000 exemplaires déjà vendus). Son message est clair, Nicolas SARKOZY et son gouvernement détruisent systématiquement tous les acquis sociaux et détricotent avec acharnement le programme issu du Conseil National de la Résistance. A son sens, les citoyens doivent s'indigner devant ce saccage programmé.

Oui, à la CGT nous sommes indignés de voir notre régime de retraite, notre Sécurité Sociale (nous reviendrons tout au long de l'année sur les nouvelles attaques liées notamment à la dépendance), notre droit du travail, notre temps de travail (sus aux 35 HEURES) nos emplois, notre Service Public, notre industrie sacrifiés sur l'autel des profits et du système libéral au service des seuls nantis.

Oui, nous pensons que l'expression de cette indignation doit se traduire par une révolte de tous les instants, par des luttes fortes, unitaires comme l'année dernière sur le dossier des retraites mais aussi contre l'ensemble de cette politique de classe ! La plate forme intersyndicale en cours d'élaboration sera un outil supplémentaire pour montrer qu'un autre chemin est possible.

Certes le mouvement fort contre la « réforme des retraites » n'a pas permis d'obtenir le retrait de ce texte mais la bataille des idées a été gagnée (70% des citoyens continuent de la juger injuste et inefficace, le gouvernement et le Président de la République n'ont jamais été aussi impopulaires). La capacité de mobilisation reste intacte, la résignation a reculé, comme la Pensée Unique !

Pour être indignés et révoltés, il faut être avant tout informés !

La toute nouvelle section de la CGT FINANCES PUBLIQUES, avec modestie, veut relever ce défi à la DGFIP RHONES ALPES. Son nouveau journal, « LE BISTANCLAQUE ⁽¹⁾ » dont le nom a été emprunté à l'histoire locale des Canuts, sera l'outil d'information au service de vos luttes, de votre indignation.

Sans céder au consensus mou, nous avons bien l'intention de distribuer « quelques claques » (verbales) aux biens pensants et autres zéloteurs de la rigueur budgétaire et de casse de notre service public !

Informations locales, luttes nationales, problème de société, culture, etc... seront au menu de ce journal résolument offensif.

UNE DEMOCRATIE QUI A PERDU SES CAPACITES DE REVOLTE ET D'INDIGNATION EST UNE DEMOCRATIE QUI SE MEURT.

MEILLEURS VOEUX A TOUTES CELLES ET CEUX QUI LUTTENT, ICI ET AILLEURS.

Le Secrétaire de Section Claude Kranz



CGT FINANCES
PUBLIQUES Rhône
Création et CE

A lire...

35H

Les Canuts

⁽¹⁾ Le **Bistanclaque** ou **Bistanclaque-pan** est une onomatopée du parler lyonnais. Il désigne le métier à tisser (souvent un métier Jacquard) des ouvriers Canuts d'après le bruit qu'il produit en fonctionnant.

COMMISSION EXECUTIVE DE LA SECTION DU RHONE

BARRET Sébastien	Pôle de Recouvrement Spécialisé	04.72.77.22.51
BATION Patrick	Centre des Impôts de Lyon Nord	04.72.10.30.36
BUSQUET Eric ⁽¹⁾	8 ^{ème} Brigade de Vérification	04.72.15.28.54
CARRE Bernard ⁽¹⁾	Département Informatique du Trésor	04.37.91.89.20
CHAMBRAGNE Jean-François ⁽¹⁾	Pôle Inspection Contrôle Expertise Lyon 9/Givors	04.78.63.21.89
CHAREYRON Bernard ⁽¹⁾	Détaché Union Locale CGT 3/6	06.08.40.52.25
COUCHOUD Frédéric ⁽¹⁾	Service des Impôts des Particuliers Lyon 9	04.78.63.20.58
DURAND Françoise	« retraitée »	
FOUR Nicole	Pôle Inspection Contrôle Expertise Lyon Ouest / 3 ^{ème}	04.78.63.31.84
FOURNIER Christine	Service des Impôts des Entreprises Villeurbanne	04.78.63.30.44
GAUCHER Luc	Service des Impôts des Entreprises Lyon 6	04.78.63.27.73 Poste 42.26
GERBOUD Frédérique ⁽¹⁾	Service des Impôts des Entreprises Lyon 9	04.78.63.39.46
HENICKE Andrée	1 ^{ère} Brigade Fiscalité Immobilière	04.78.63.32.63
KRANZ Claude ⁽¹⁾	9 ^{ème} Brigade de Vérification	04.74.65.72.61
LEFRANCOIS Evelyne ⁽¹⁾	3 ^{ème} Bureau des Hypothèques Lyon	04.78.63.38.53
MARIANI Patrick ⁽¹⁾	3 ^{ème} Brigade de Vérification	04.78.63.35.14
NOYER Stéphane	Recette des Finances Lyon Municipale	04.72.98.11.16
PETIT Julien ⁽¹⁾	Pôle Fiscal - Affaires Juridiques	04.72.77.22.59
PFENNINGER Eric	Service des Impôts des Entreprises Givors	04.72.49.52.90
PROTOPAPAS Antonakis	Centre de Services Informatiques	04.72.78.14.00
PUIG Nicolas	Service des Impôts des Particuliers Lyon 9	04.78.63.20.49
RASO Eddie	Département Informatique du Trésor	04.37.91.88.88
REYNAUD Errol	Département Informatique du Trésor	04.37.91.88.69
RICHIN Pascale	Recette des Finances des HCL	04.72.40.71.54
RICOLLEAU Vincent	Service des Impôts des Entreprises Lyon Presqu'île	04.72.77.21.28
SAURA Béatrice	ERD	04.72.40.84.00
SAVEL Marie-Hélène	3 ^{ème} Brigade Fiscalité Immobilière	04.78.63.31.30
SCHNEIDER Michel	Trésorerie Mornant	04.78.44.01.20
VIDEMANN Flore	Service des Impôts des Particuliers Lyon 6	04.78.63.27.37
VILLARD Florent	Pôle Inspection Contrôle Expertise Lyon Caluire	EDRA
VUILLEMIN Jean-François ⁽¹⁾	CDIF Villefranche	04.74.65.72.65

⁽¹⁾ membre du bureau de section

Les élu(e)s en CAP

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Gestion Publique		RICHIN Pascale	MICHAUD Claire
		SERRANO Martine	SCHNEIDER Michel
Gestion Fiscale	BUSQUET Eric	GANDON Chantal	MONTERNIER Dominique
	FOUR Nicole	HENICKE Andrée	PFENNINGER Eric
		JAVALOYES Hervé	ROUZIERE Myriam
		MILNET Danièle	VIDEMANN Flore

CREATION DE LA SECTION DU RHONE DU SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES

"Travaillons ensemble, dès maintenant, à donner confiance à tous les salariés actifs et retraités, privés d'emplois, sur leurs capacités à construire avec la CGT, dans l'unité et le rassemblement le plus large possible, une force de résistance et de conquête sociale qui porte l'espoir et l'ambition de jours meilleurs".

C'est sur cette résolution forte que s'est achevé le 49^{ème} congrès de la confédération CGT.

Ce défi, s'il est un défi majeur à relever pour toute la CGT, est tout particulièrement d'actualité pour le SNADGI-CGT et le SNT-CGT, qui, face à la décision de fusion de la DGI et de la DGCP qu'ils ont combattue ensemble, ont été amenés à engager, depuis plus de trois ans, dans leurs deux syndicats, une réflexion sur la nécessaire évolution de leur organisation pour développer un syndicalisme offensif pour gagner dans les luttes.

Un débat a été ouvert depuis la fin de l'année 2007 pour déterminer la nature de l'outil syndical le plus pertinent et le plus efficace face aux enjeux posés par la nouvelle DGFIP. En décembre 2008, les deux syndicats se sont orientés majoritairement vers la création d'un nouveau syndicat national unique issu du SNT et du SNADGI.

Cette orientation est apparue comme le facteur de cohésion nationale pour une défense efficace des missions, des personnels et pour développer les luttes face à une administration centrale à réseau déconcentré. Une réponse qui ne sort d'ailleurs pas du cadre des orientations des deux syndicats qui avaient réaffirmé lors de leurs derniers congrès la pertinence d'un syndicat national face à une direction ainsi structurée.

C'est ainsi qu'est né, le 7 mai 2010 à Seignosse le **Syndicat National CGT Finances Publiques**.

Au plan organisationnel, le mode de fonctionnement le plus adapté et le plus efficace à la réalité du terrain reste la section départementale.

C'est dans ce contexte que l'ensemble des syndiqués des deux sections du Rhône du SNADGI et du SNT a tenu, le 29 novembre 2010, l'Assemblée Générale constitutive de la nouvelle section du Rhône du Syndicat National CGT Finances Publiques.

Forte de l'appréciation que portent les collègues sur notre capacité à les défendre, qui se traduit par des élus dans toutes les catégories et quatre représentants titulaires au CTPD, notre nouvelle section est armée pour affronter la plupart des enjeux revendicatifs de la période à venir. Nous avons des propositions et des perspectives permettant de rompre avec les politiques destructrices que nous connaissons depuis de nombreuses années.

Nous entendons conjuguer développement des luttes, convergences d'action et démarche unitaire pour obtenir la satisfaction des revendications et œuvrer à la transformation sociale. C'est avec cette volonté exigeante que nous mettons au service de tous cette nouvelle section.

A

Plus d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim sans compter ceux qui souffrent de malnutrition ; des modes de production agricole énergivores, sources de pollution et émetteurs de gaz à effet de serre ; des aliments « morts » dénués de toute valeur nutritive et vecteurs de cancers et de maladies encore inconnues ; une espérance de vie qui va diminuer ! **(Tiens...qui nous disait, il y a quelques semaines et aujourd'hui encore, que l'on allait vivre plus vieux et qu'il fallait cotiser plus longtemps ?)**

L

Christian Rémésy, chercheur à l'INRA et nutritionniste, dans son ouvrage *L'alimentation durable pour la santé de l'homme et de la planète* (Editions Odile Jacob, 2010), pose les problèmes que crée notre mode de production et de consommation capitaliste et irréfléchi, et les rôles qu'ont les grandes firmes internationales et les gouvernements dans ce mode de fonctionnement. Il nous montre comment la question alimentaire pourrait permettre de régler bien des soucis : chômage (et retraites !), maladies, malnutrition, préservation de l'environnement, etc..., et nous invite à réfléchir et à agir.

R

Parce que continuer à vivre dans une opulence alimentaire de façade nous conduira tous à notre perte, parce que mieux vaut la qualité que la quantité, parce que mieux vaut manger moins mais mieux pour vivre plus et bien.

E



35 HEURES DE BLA-BLA SUR LES 35 HEURES

L'année 2011 commence avec de mirifiques statistiques sur le chômage : + de 4 millions de personnes sont inscrites à Pôle Emploi. On peut y ajouter les temps partiels majoritairement imposés, et on comprendra qu'avec un tel contexte, les conditions de travail se dégradent et entraînent les conséquences physiques (accidents du travail) et mentales (harcèlement, dépressions, suicides,...) que l'on connaît.

Pendant ce temps, l'UMP, rebondissant sur les propos du social libéral, membre du PS!!! Manuel VALLS, discute de l'abrogation des 35 heures, voire de l'abrogation de toute durée légale du temps de travail ! Alors que depuis leur mise en place elles ont été vidées de leur substance, loi par loi, mesure par mesure : suspension de son application, augmentation et défiscalisation des heures supplémentaires, allègement des cotisations sociales, la possibilité du travail le dimanche a été élargi, etc. ... La durée réelle du temps de travail se situe plutôt entre 38 et 39 heures.

Alors que toutes les mesures prises pour baisser le coût du travail, mesures qui devaient permettre la création d'emplois, sont un échec. Baisse continue des cotisations sociales, bouclier fiscal, mesures d'exonérations diverses, inutiles au vu du nombre de chômeurs, précaires, familles dans la misère, apparaissent pour ce qu'elles sont réellement: un cadeau fait aux plus riches, à la bourgeoisie. Alors que des milliers de postes sont supprimés dans la fonction publique.

Et le Premier ministre élargit la brèche : une "zone monétaire solide nécessite une surveillance attentive en matière budgétaire, mais aussi (...) une convergence en matière fiscale, voire en matière sociale. *"Les questions de convergence et d'harmonisation vont s'imposer en haut des priorités européennes"*, et *"c'est dans cet esprit d'ailleurs que j'accueille de façon positive le débat sur le coût du travail et sur les 35 heures"*.

Voilà ce qu'on nous prépare : Encore la baisse du coût du travail pour eux, l'augmentation de sa durée pour nous, après le dernier coup des retraites, le tout concerté au niveau européen.

Et ce, parce que si on travaille plus pour ne pas gagner plus ou même moins, ils augmentent leurs profits.

Il est plus que temps de s'indigner... mais aussi de s'engager : adhérer à un syndicat nous permet d'être ensemble plus fort(e)s, de se défendre, de faire baisser leur masque aux père-la-rigueurs.

Mais la meilleure défense c'est l'attaque : participons toutes et tous aux prochaines mobilisations, imposons notre idée du progrès social, soyons à l'offensive !

Les Canuts

*Pour chanter Veni Creator
Il faut une chasuble d'or.
Pour chanter Veni Creator
Il faut une chasuble d'or.*

*Nous en tissons
Pour vous grands de l'Église,
Et nous pauvres canuts
N'avons pas de chemise.*

*C'est nous les canuts,
Nous sommes tout nus.
C'est nous les canuts,
Nous sommes tout nus.*

*Pour gouverner, il faut avoir
Manteaux ou rubans en sautoir.
Pour gouverner, il faut avoir
Manteaux ou rubans en sautoir.*

*Nous en tissons
Pour vous grands de la Terre
Et nous, pauvres canuts,
Sans drap on nous enterre*

*C'est nous les canuts
Nous sommes tout nus !
C'est nous les canuts
Nous sommes tout nus !*

*Mais notre règne arrivera
Quand votre règne finira
Mais notre règne arrivera
Quand votre règne finira
Nous tisserons le linceul du vieux monde,
Car on entend déjà la révolte qui gronde*

*C'est nous les canuts
Nous sommes tout nus !
C'est nous les canuts
Nous n'irons plus nus !*

Les canuts lyonnais se sont révoltés plusieurs fois au cours du XIXe siècle contre leurs conditions de vie. En 1831, s'étant vu refuser la garantie d'un salaire minimal par une minorité de patrons et par le gouvernement, les canuts déclenchèrent, le 21 novembre, une grève qui tourna à l'insurrection. Maîtres de Lyon pendant une dizaine de jours, ils ne purent profiter de leur victoire, faute d'un programme et d'une organisation. L'ordre fut brutalement rétabli par le maréchal Soult. Néanmoins, plus d'un lyonnais sera surpris d'apprendre que cette chanson est l'œuvre du célèbre chansonnier montmartrois Aristide Bruant (1851-1925)...

Lyon, le 19 janvier 2011